

Département de Loire Atlantique – Commune de Cordemais

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****N° 2023-83****OBJET : ACQUISITION D'UNE PARCELLE AU LIEU-DIT « LA CAVALNAIS »**

L'an 2023, le 29 novembre à 18H30, le Conseil municipal de la Ville de Cordemais, légalement convoqué le 22/11/2023 en SALLE PANORAMIQUE - HIPPODROME DE LA LOIRE - CORDEMAIS, sous la présidence de Monsieur Daniel GUILLÉ, Maire.

**Etaient présents :**

Daniel GUILLÉ, Thierry GADAIS, Pascale CORMERAIS, Lydie RETAILLEAU, Yves-Marie DELANOE, Katell RABY, Alexia ROUSSEAU, André LANCIEN, Emilie CHAPALAIN, Cécile SACHOT, Didier PROUX, Solène LAUNAY, Patrice DRAIGNAUD, Guinard MARNE, Pierre LAUDEN, Benoit LONGEON, Anaïk FOURDILIS, Didier CHAUVIERE, Philippe MIKO

**Etaient excusés avec procuration :**

Franck CLOUET pouvoir à Thierry GADAIS  
Stéphanie MELOT pouvoir à Yves-Marie DELANOE  
Karine DESVARD pouvoir à Pascale CORMERAIS

**Etaient absents :**

Bruno FOUCHARD, Aude JOUSSE, Nathalie SCOUARNEC-VERBECQ, Pascal PHILIPPE, Audrey TENEZ

Désignation d'un secrétaire de séance : Katell RABY a été désigné secrétaire de séance,

Rapporteur : **Thierry GADAIS**

VU l'article L2241-1 du code Général des Collectivités Territoriales

**EXPOSÉ**

La commune souhaite acquérir au lieu-dit « la Cavalnais » une partie des parcelles cadastrées suivantes :

- BM 104 pour une superficie de 376 m<sup>2</sup>,
- BM 275 pour une superficie de 270 m<sup>2</sup>,

Cette acquisition s'inscrit dans une demande de sécurisation de l'itinéraire « Loire à Vélo », avec la réalisation d'un cheminement (avec mise en place d'une passerelle) en dehors de l'emprise de la route départementale RD 93 dont la circulation est importante.

La commune a donc négocié avec les vendeurs un montant d'acquisition de 1500.00 € pour les deux parcelles.

Dans ces conditions, il est demandé au conseil municipal d'approuver l'acquisition des dites parcelles.

**Annexe 03** – CM 29-11-2023 : plan de situation des parcelles BM 104 et BM 275

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal :*

- **ACCEPTE** de procéder à l'acquisition des parcelles cadastrées BM 104 pour une superficie de 376 m<sup>2</sup> et BM 275 pour une superficie de 270 m<sup>2</sup>, pour un montant de 1500.00 € ;
- **PRECISE** que les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur ;

Département de Loire Atlantique – Commune de Cordemais

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

- **APPROUVE** que l'ensemble des frais résultant de cette acquisition sera pris en charge par la commune de Cordemais.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire a signé l'acte de transfert de propriété en découlant et tous les documents y afférents ;

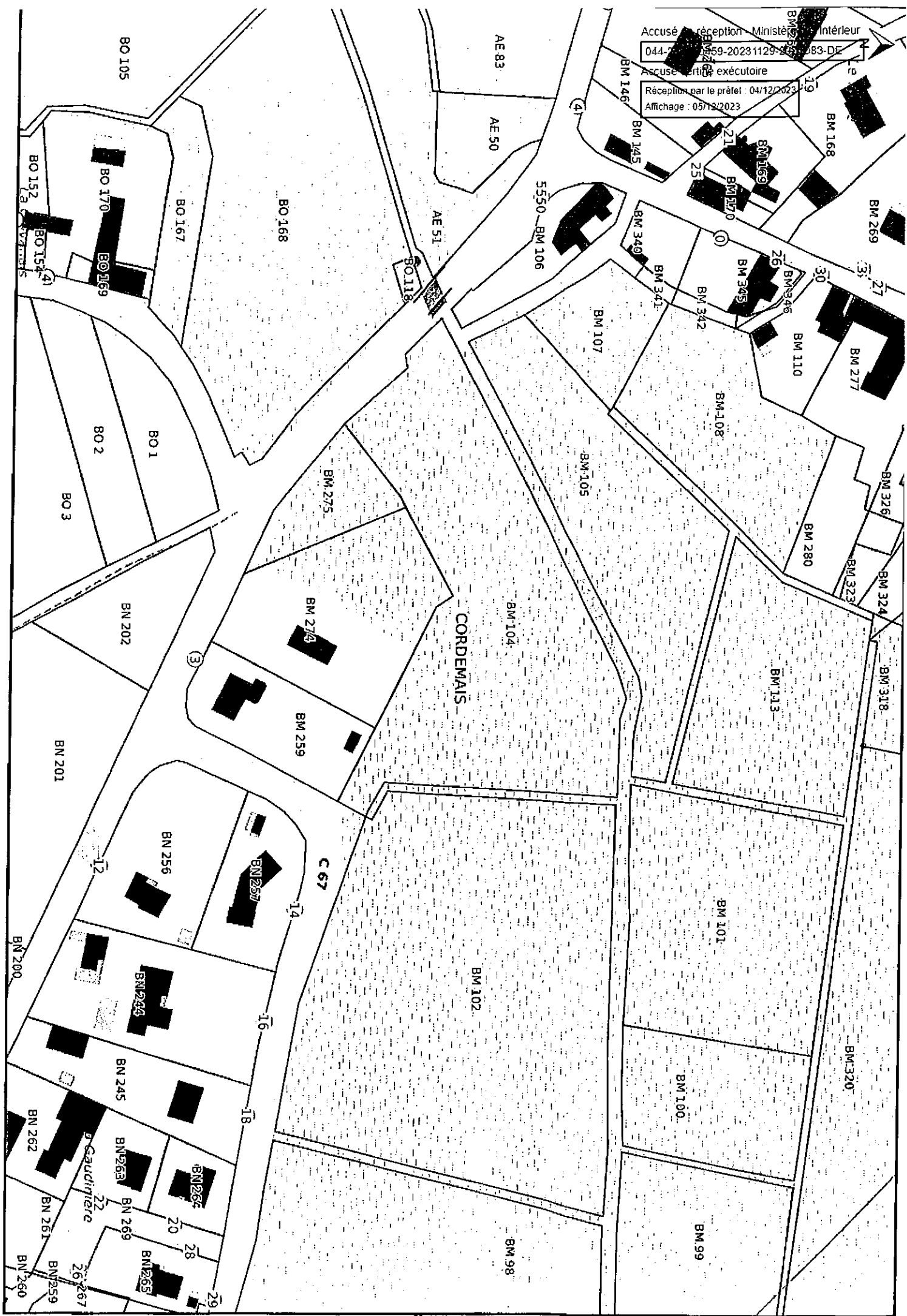
**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Le Maire  
**Daniel GUILLÉ**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus



Accusé de réception - Ministère Intérieur  
044-73-2559-20231129-833-833-DE  
Accusé de réception - Ministère Intérieur  
Réception par le préfet : 04/12/2023  
Affichage : 05/12/2023



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20231129-2023D83-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/12/2023

Affichage : 05/12/2023

044-214400459-20231129-2023D83-DE

Accusé certifié exécutoire

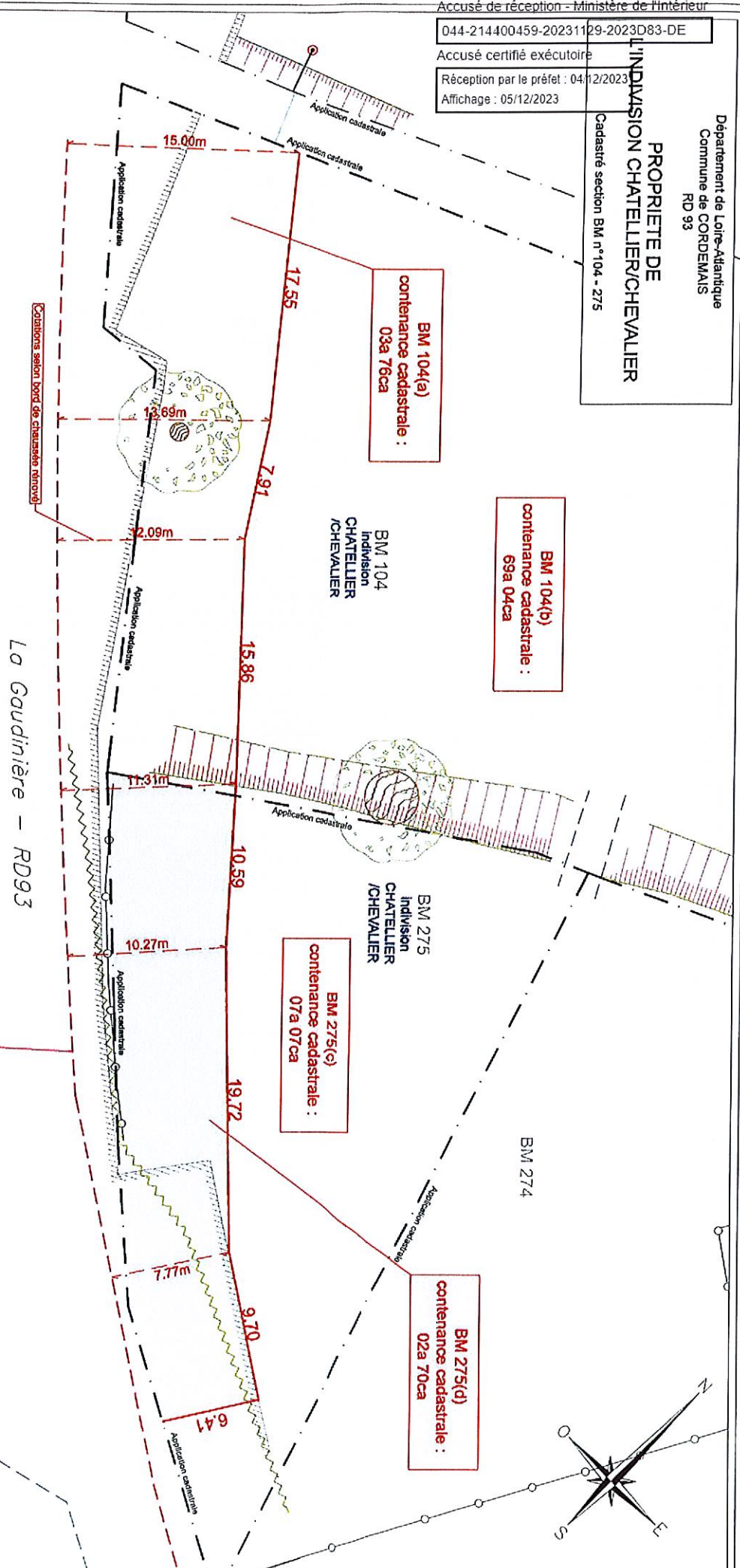
Réception par le préfet : 04/12/2023

Affichage : 05/12/2023

Cadastré section BM n°104 - 275

PROPRIETE DE  
L'INDIVISION CHATELLIER/CHEVALIER

Département de Loire-Atlantique  
Commune de CORDEMAIS  
RD 93



**Bord de chaussée rénové en septembre 2023**  
position modifiée selon projet réalisé par le cabinet  
AGEIS en date du 04/01/2022, réf 21262-NAN-ESQ

NOTA BENE : Les limites foncières, leur dimensions et les  
superficies portées au plan sont données à titre indicatif. En raison  
des travaux forcés encore en cours, elle sont susceptibles de  
variations et ne sauront être garanties qu'à la fin de toutes ces  
procédures.

NOTA BENE : La nature, la position et le dimensionnement des  
réseaux portés au plan proviennent d'observations effectuées sur le  
terrain et sont données à titre indicatif. Il appartient au maître  
d'ouvrage de vérifier ces informations auprès des concessionnaires  
avant tous travaux.

PLAN DE DIVISION

Echelle : 1/250	Date : 24/10/2023
Dossier : 22012	Nom du fichier : 22012.dwg



30 Rue Aristide Briand  
44360 SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC  
02.40.96.26.54  
geomoteur@fpgeo.fr - www.fpgeo.fr

13 Boulevard Georges Mandel  
44200 NANTES  
02.40.12.16.78



CONSEIL D'ORDRE DES GÉOMÈTRES-EXPERTS

Légende

—	Unité de division
- - -	Adaptation cadastrale (limite non garantie)
⊠	Borne ancienne
⊙	Borne nouvelle
▨	Bâtiment
▭	Mur
▭	Culture
▭	Haie de talus
▭	Bas de talus
▭	Fil d'eau

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20231129-2023D83-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/12/2023

Affichage : 05/12/2023



## Fiche de la parcelle 44045 BM 275

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20231129-2023D83-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/12/2023

Affichage : 05/12/2023

Parcelle										
Commune	Préfixe	Section	N° parcelle	N° de compte	Date de l'acte	N° primitive	N° voirie	Adresse	Rivoli	Contenance
CORDEMAIS (44045)		BM	0275	M00430	06/01/2022	0103		LA CAVALNAI S	B099	977 m <sup>2</sup>

Parcelle mère					
Type de filiation	Commune parcelle mère	Préfixe parcelle mère	Section parcelle mère	N° parcelle mère	
Division	CORDEMAIS (44045)		BM	0260	

Propriétaires							
Code du droit réel ou particulier	N° de personne dans le cdif (Majic3)	Dénomination complète	Date de naissance	N° voirie	Adresse	Code postal	Commune
Propriétaire	MBQ8KB	MME MARIAUD JOSETTE FRANCINE DIT CHEVALIER JOSETTE	21/02/1938	0017	17 MERLET	44260	MALVILLE
Propriétaire	MBQ8J9	MME MARIAUD ELISABETH ROSE MARIE JOSEPH DIT CHATELLIER ELISABETH	01/09/1934	0041	RUE DU TEMPLE	44360	SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

**Locaux**  
Aucun local

## Subdivisions

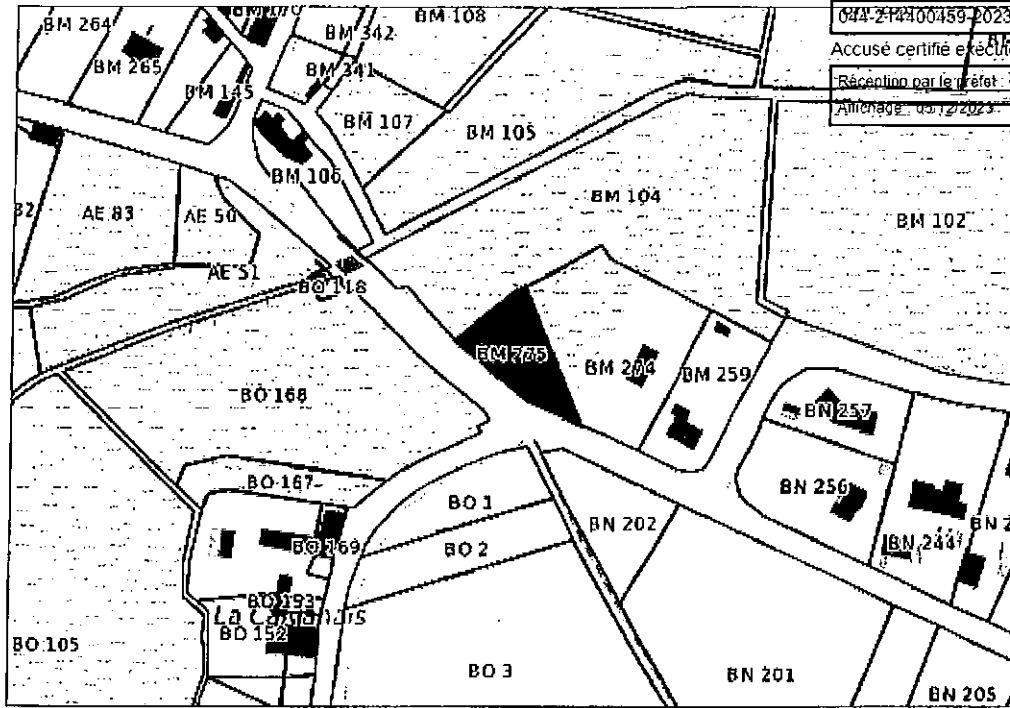
Fiche	Série-tarif	SUF	Groupe/Sous-groupe de nature de culture	Classe	Libellé de la culture	Contenance	Propriétaire	Adresse Propriétaire
	A		Prés d'embouche (PE)	02		977 m <sup>2</sup>	MME MARIAUD JOSETTE FRANCINE DIT CHEVALIER JOSETTE	17 17 MERLET 44260 MALVILLE
	A		Prés d'embouche (PE)	02		977 m <sup>2</sup>	MME MARIAUD ELISABETH ROSE MARIE JOSEPH DIT CHATELLIER ELISABETH	41 RUE DU TEMPLE 44360 SAINT-ETIENNE- DE-MONTLUC

## Zonages

## Informations Zonages (à titre indicatif)

- Perimetre Information : 21 (Alea retrait-gonflement des argiles : Moyen) ( 977 m<sup>2</sup> / 100.00 %)
- Prescription : 02 (Zone inondable repérée par l'AZI de l'estuaire de la Loire) ( 403 m<sup>2</sup> / 41.27 %)
- Prescription : 02 (Zone inondable repérée par l'AZI de l'estuaire de la Loire sur la commune de Cordemais) ( 403 m<sup>2</sup> / 41.27 %)
- Prescription : 25 (Haies ou alignement d'arbres à préserver, protéger ou renforcer) ( 0 m<sup>2</sup> / 0.00 %)
- Prescription : 31 (Zones Humides) ( 58 m<sup>2</sup> / 5.91 %)
- Servitude : PT1 (PT1 - Servitude de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations élec) ( 977 m<sup>2</sup> / 100.00 %)
- Servitude : PT2 (PT2 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obs) ( 977 m<sup>2</sup> / 100.00 %)
- zone PLU : Ns : Espaces naturels à grande sensibilité environnementale : N (N) ( 977 m<sup>2</sup> / 100.00 %)

## Localisation de la parcelle



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20231129-2023D83-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/12/2023

Affichage : 04/12/2023

copyright Business Geografic





# Fiche de la parcelle 44045 BM 104

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20231129-2023D83-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/12/2023

Affichage : 05/12/2023

## Parcelle

Commune	Préfixe	Section	N° parcelle	N° de compte	Date de l'acte	N° primitive	N° voirie	Adresse	Rivoli	Contenance
CORDEMAIS (44045)		BM	0104	M00430	06/01/2022			LE MARAIS DU LOT	B435	7280 m²

## Propriétaires

Code du droit réel ou particulier	N° de personne dans le cdif (Majic3)	Dénomination complète	Date de naissance	N° voirie	Adresse	Code postal	Commune
Propriétaire	MBQ8KB	MME MARIAUD JOSETTE FRANCINE DIT CHEVALIER JOSETTE	21/02/1938	0017	17 MERLET	44260	MALVILLE
Propriétaire	MBQ8J9	MME MARIAUD ELISABETH ROSE MARIE JOSEPH DIT CHATELLIER ELISABETH	01/09/1934	0041	RUE DU TEMPLE	44360	SAINTE-ETIENNE-DE-MONTLUC

## Locaux

Aucun local

## Subdivisions

Fiche	Série-tarif	SUF	Groupe/Sous-groupe de nature de culture	Classe	Libellé de la culture	Contenance	Propriétaire	Adresse Propriétaire
	A		Prés d'embouche (PE)	02		7 280 m²	MME MARIAUD JOSETTE FRANCINE DIT CHEVALIER JOSETTE	17 17 MERLET 44260 MALVILLE
	A		Prés d'embouche (PE)	02		7 280 m²	MME MARIAUD ELISABETH ROSE MARIE JOSEPH DIT CHATELLIER ELISABETH	41 RUE DU TEMPLE 44360 SAINTE-ETIENNE-DE-MONTLUC

## Zonages

### Informations Zonages (à titre indicatif)

Canalisation Eau Pluviale : () ( 0 m² / 0.00 %)

Ligne électrique aérien - Haute Tension : () ( 0 m² / 0.00 %)

Ligne électrique souterrain - Haute Tension : () ( 0 m² / 0.00 %)

Périmètre Information : 21 (Aléa retrait-gonflement des argiles : Moyen) ( 7 280 m² / 100.00 %)

Prescription : 02 (Zone inondable repérée par l'AZI de l'estuaire de la Loire) ( 7 280 m² / 100.00 %)

Prescription : 02 (Zone inondable repérée par l'AZI de l'estuaire de la Loire sur la commune de Cordemais) ( 7 280 m² / 100.00 %)

Prescription : 25 (Haies ou alignement d'arbres à préserver, protéger ou renforcer) ( 0 m² / 0.00 %)

Prescription : 31 (Zones Humides) ( 7 257 m² / 99.69 %)

Ruisseau Eau Pluviale : () ( 0 m² / 0.00 %)

Servitude : PT1 (PT1 - Servitude de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations élec) ( 7 280 m² / 100.00 %)

Servitude : PT2 (PT2 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obs) ( 5 046 m² / 69.31 %)

zone PLU : Ns : Espaces naturels à grande sensibilité environnementale : N (N) ( 7 280 m² / 100.00 %)

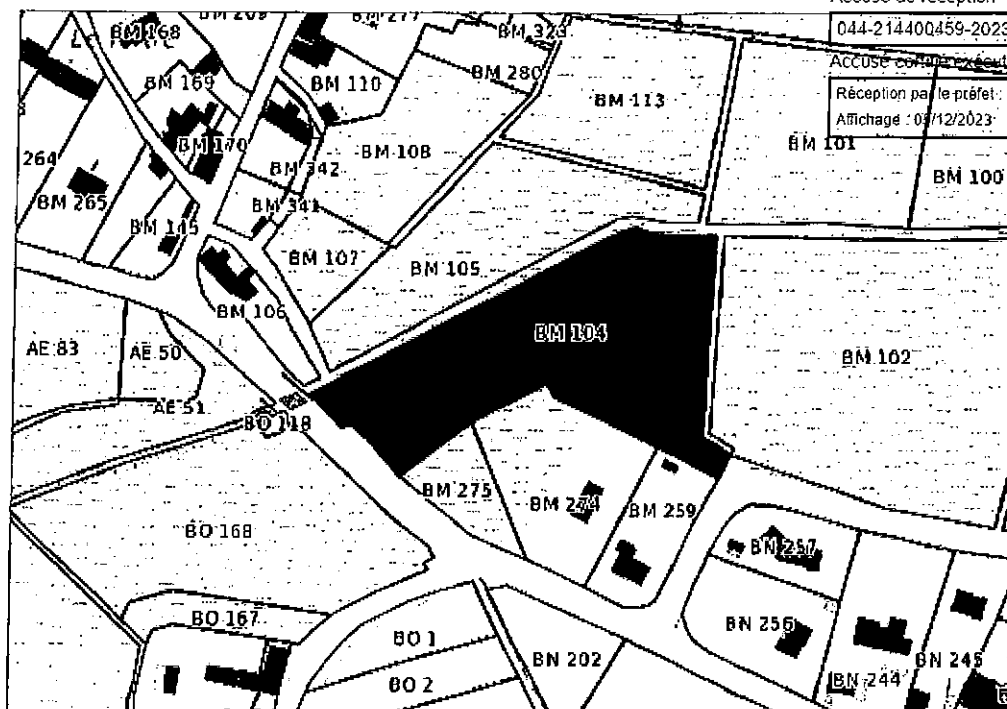
## Localisation de la parcelle

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20231129-2023D83-DE

ACCUSE COMPLET RECEPTION

Réception par le préfet: 04/12/2023  
Affichage : 03/12/2023



copyright Business Geografic